LES OUTILS À LA DISPOSITION DES ACTEURS

L'Académie est un lieu d'échanges et de partage. Pour être opérationnelle, il faut de bons outils :

- **Des outils d'échanges et de concertation :** des réunions de travail réservées aux membres de l'Académie pour échanger sur les projets et des réunions plénières pour rendre compte.
- **Un outil de discussion :** le forum par et pour les acteurs : un espace de discussion réservé aux membres de l'Académie du Tourisme
- **Un outil de restitution :** un espace professionnel au sein du site internet de l'Office de tourisme pour stocker les données et restituer l'information *www.pro.moulins-tourisme.com*

MOULINS COMMUNAUTÉ
DIRECTION TOURISME ET PATRIMOINE
8 place Mal de Lattre de Tassigny - 03000 Moulins
agglo-moulins.fr - Tél. 04 70 48 54 90
tourisme@agglo-moulins.fr

OFFICE DE TOURISME DE MOULINS ET SA RÉGION
11, rue François Péron - BP 641 - 03006 Moulins Cedex
moulins-tourisme.com - Tél. 04 70 44 14 14
promotion@pays-bourbon.com

Du 15 novembre au 31 mars : Lundi de 13h30 à 18h. Mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.
Du 1er avril au 14 novembre : Lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.
Jours fériés (Lundi de Pâques, 8 mai, Ascension, 14 juillet et 15 août) : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.
Le dimanche en juillet et août : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

C-toucom • 11/2018 • photos : Mairie de Moulins, Moulins Communauté, stockphotos

MOULINS COMMUNAUTÉ

UN TERRITOIRE, UNE AMBITION

ENSEMBLE, CONSTRUISONS NOTRE ACADÉMIE DU TOURISME

L'Académie du tourisme est un espace de rencontre, de formation et d'échange entre les acteurs. Ouvert à tous, ce lieu d'initiatives les associe plus fortement à la démarche de développement touristique du territoire de Moulins Communauté. L'Académie du tourisme est créée pour les acteurs et fonctionne avec eux.

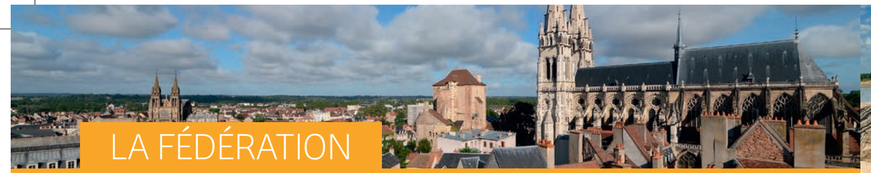

LA FÉDÉRATION DES ACTEURS

Faire connaître notre destination n'est pas uniquement l'affaire de l'Office de Tourisme. Elle est l'affaire de tous. L'Académie de tourisme doit fédérer les différents acteurs de notre territoire. Mais qui sont-ils ?

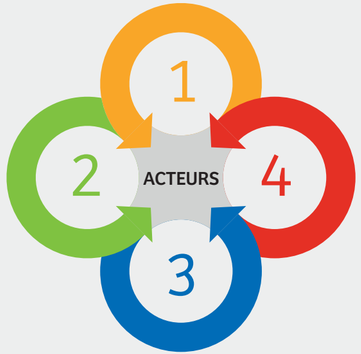

1 Acteurs dont le revenu est directement lié à l'économie touristique
- Hébergements (hôtels, chambres d'hôtes, gîtes, meublés)
- Restaurants
- Musées

2 Acteurs dont le revenu est lié à l'économie touristique lors de périodes saisonnières
- Commerces
- Prestataires d'activités / de loisirs, etc.)

3 Acteurs dont le revenu n'est que très peu lié à l'économie touristique
- Organisateurs de manifestations culturelles, de fêtes locales traditionnelles, etc.
- Porteurs de projets en gestation

4 Acteurs associés au tourisme dont le revenu n'est pas uniquement lié à l'économie touristique
- Associations (LPO, Fondation du Patrimoine, associations liées au patrimoine bâti, etc.)
- Entités touristiques (CDT, CRT, etc.)
- Administrations (DDT, IRFSSA, etc.)

LES OBJECTIFS ET MISSIONS DE L'ACADÉMIE DU TOURISME

La mise en réseau des acteurs
- Le partage et la diffusion de l'information : le Schéma d'accueil et de diffusion de l'information (SADI) et le réseau des ambassadeurs
- Le guichet unique : l'Office de tourisme

Les formations locales ou via « Trajectoires tourisme » *www.trajectoires-tourisme.com*

La mobilisation des acteurs autour de l'offre : les premières actions
- Les chemins de randonnées, les circuits de vélo et les modes d'itinérance douce
- Les projets autour du tourisme religieux et du tourisme d'affaires
- La force des labels : passage en Pays d'Art et d'Histoire
- Le Think Tank d'idées et de créativité

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS
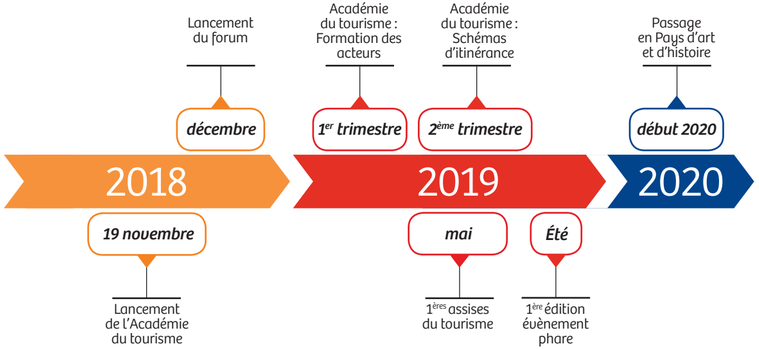
L'Académie du tourisme s'articule autour de rendez-vous au fil de l'année : des réunions trimestrielles et surtout les Assises du tourisme une fois par an.